

Rubrique d'urbanisme # 9

Volet projet aménagement

Les terrasses, une place publique réaménagée, des approches afin de rendre le centre-ville plus vivant, plus accueillant et plus chaleureux.



Une vue de la rue Marchand, plus précisément du café "Morgane" avec une terrasse temporaire



Un exemple d'une terrasse avec trottoirs et espaces de plantations



Une vue de la Place Saint-Frédéric

Depuis 1991, des interventions de tout genre ont été effectuées au centre-ville : rénovations de façades, réaménagements de stationnements, plantations d'arbres, ajout de mobilier urbain, d'activités, de festivités, etc. Toutes ces interventions ont permis au centre-ville de se redynamiser, de s'améliorer.

À la suite de nombreuses consultations publiques et de sondages permettant de vérifier l'opinion des citoyens de Drummondville sur leur vision du centre-ville, plusieurs intervenants ont mentionné le manque d'animation et d'ambiance. Pour rendre le centre-ville encore plus vivant, participer à sa vitalité et améliorer le point central que constitue la Place Saint-Frédéric, plusieurs idées ont été soumises. Parmi celles-ci, l'on retrouvait :

- Faire du centre-ville un milieu de vie de qualité en y offrant un cadre bâti et naturel aménagé tout en y développant une vie de quartier;
- Prolonger les terrasses sur le domaine public (sur rue) et améliorer l'aménagement de la Place Saint-Frédéric.

Au cours de la saison estivale 2006, le conseil municipal autorisait l'implantation de terrasses temporaires comme projet pilote. Trois entreprises commerciales ont profité de cette possibilité. Le projet a remporté un vif succès. Les commerçants n'ont eu que de bons commentaires face à l'initiative prise par la Ville. À la suite de ce succès, la Ville a décidé de poursuivre le projet et d'autoriser d'autres terrasses temporaires. Voilà maintenant quatre ans que ce projet remporte l'adhésion de la population.

Afin d'étendre le projet à plus d'entreprises, la Ville de Drummondville a élaboré un nouveau cadre réglementaire qui permettra de mieux définir l'implantation des terrasses sur l'espace public drummondvillois tout en améliorant l'aménagement et la sécurité. Pour l'obtention d'un permis, un plan type de terrasse est fourni au demandeur. Divers critères d'aménagement et de territoires s'appliqueront.

En 2008, la Ville créait la Corporation d'animation Heriot dont le mandat de l'animation de la Place Saint-Frédéric. Au cours de la saison estivale 2008, 31 représentations variées ont eu lieu.

Depuis son réaménagement en 1991, la Place Saint-Frédéric a connu un achalandage sans précédent. Après 15 ans d'utilisation, cette place publique avait besoin d'une cure de rajeunissement. Depuis 2006, la Ville a procédé au remodelage de la Place Saint-Frédéric en fonction de son utilisation et au remaniement de son bassin et de la fontaine. Dès cet automne, un petit pavillon de service doit être construit afin d'accueillir les différents équipements nécessaires à l'animation de cette place publique unique au Québec.

Voilà donc des projets qui se sont réalisés en cohérence avec le processus de revitalisation amorcé depuis près de 18 ans au centre-ville.